

Le Département de la Charente-Maritime a sélectionné 74 séjours pour vos enfants et propose un coup de pouce « Bon Vacances » pour permettre à tous de partir cet été.



## Le « Bon Vacances »

### Quelles conditions réunir pour en bénéficier ?

- ▶ Les enfants doivent résider en Charente-Maritime et être âgés entre 6 et 16 ans
- ▶ Le quotient familial doit être inférieur à 1100 €
- ▶ Le montant du Bon Vacances est calculé en fonction du quotient familial et attribué par enfant selon le barème ci-dessous :

Quotient		Montant du « Bon Vacances »
QF1 *	0 à 450 €	55 % du tarif réduit (aide CAF) après déduction d'aides éventuelles (comité entreprise, CCAS...)
QF2 *	451 à 760 €	40 % du tarif réduit (aide CAF) après déduction d'aides éventuelles (comité entreprise, CCAS...)
QF3 **	761 à 1100 €	25 % du plein tarif après déduction d'aides éventuelles (comité entreprise, CCAS...)

\* 0 à 760 € = barème CAF/Aide vacances

\*\* 761 à 1100 € = montant des ressources 2017 + allocations/nombre de parts revenu fiscal.

Pour les autres caisses (MSA, CAF autres départements), joindre la photocopie des revenus 2018 et la photocopie du bon vacances.

Le montant du Bon Vacances attribué par le Département est versé directement aux organisateurs des séjours à la fin du séjour.

- ▶ Un minimum de 2,50 € par jour et par enfant reste à la charge de la famille.
- ▶ Le prix de séjour pris en compte pour le calcul du Bon Vacances est plafonné à 750 € pour les 6/12 ans et à 800 € pour les 13/16 ans.
- ▶ Les aides sont attribuées pour un nombre de 4 jours minimum et 17 jours maximum par année et pour les séjours organisés en été inscrits dans le catalogue.

### Démarches à effectuer :

- ▶ Inscrire l'enfant auprès de l'organisme
- ▶ Compléter la demande de « Bon Vacances » jointe au catalogue ou téléchargeable sur [charente-maritime.fr](http://charente-maritime.fr)
- ▶ Faire une demande pour chaque enfant
- ▶ Envoyer le document avec l'attestation d'inscription du séjour choisi à l'adresse ci-dessous :

#### Département de la Charente-Maritime

Direction de l'Enfance et de la Famille  
Service Vie Associative et Jeunesse  
85 boulevard de la République - CS 60003  
17076 LA ROCHELLE CEDEX 9

+ d'infos au 05 46 317 236 / 308